FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Désinfection - Désinfection de surfaces par essuyage

Wetrok SintOx 3%

Désinfectant prêt à l'emploi idéal pour le domaine des denrées alimentaires - sans rinçage

Wetrok SintOx 3%

Valeur pH (concentré): 2.5–3.5

Ingrédients importants:
Eau oxygénée 1,5 g/100 g

APPLICATION

- désinfectant de surface prêt à l'emploi à base de composés d'argent et d'eau oxygénée
- domaines d'utilisation : Domaine de la santé, de l'hygiène vétérinaire, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux

PROPRIÉTÉS

- bactéricide (bactéries standard)
- levurocide (C. albicans)
- actif contre les virus enveloppés (Influenza)
- non moussant
- Rinçage superflu

BON À SAVOIR

- agit au bout de 15 min. Durée d'action complète contre les bactéries, levures et virus enveloppés
- pas de matières dangereuses, pas de produits de décomposition polluants

ATTENTION

- le laiton peut changer de couleur
- en cas d'application régulière, les dispersions brillantes peuvent être attaquées
- pour les vernis ou les matériaux de revêtement, il est recommandé d'effectuer des essais préalables sur un endroit discret

RECOMMANDATIONS D'USAGE

Désinfection de surfaces

Désinfecter la surface propre et sèche à l'aide d'un mop pré-humidifié ou légèrement essoré par faible pression. Appliquer le désinfectant en quantité suffisante. La surface doit être complètement mouillée. Respecter la durée d'application. Porter des gants.

DOSAGE ET DÉLAI D'APPLICATION

Efficacité	Méthode de test	Dosage (%)	Temps d'action
bactéricide, levurocide	EN 16615	100	15 min
bactéricide	EN 13697	100	15 min
fongicide	EN 1650, charge faible	100	30 min
Inluenza A (H1N1)	EN 14476	100	30 s
Influenza A (H3N8)	EN 14476	100	30 s

STOCKAGE

À conserver dans le bidon d'origine entre 15 °C et 25 °C et protéger des rayons du soleil. Fermer le bidon lorsqu'il n'est pas utilisé. À protéger contre le gel.

Durée de conservation avant ouverture, voir étiquette produit.

Wetrok AG est en mesure de décliner toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée. Respecter les recommandations spécifiques de nettoyage et d'entretien du fabricant de revêtement de sol.